



CENTRE SOCIAL DU CHATEAU DE L'HORLOGE
MINISTERE DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS Code de l'Action Sociale et des Familles

FICHE SANITAIRE DE LIAISON – 2024-2025

L'ENFANT :

NOM :		PRENOM :	
DATE DE NAISSANCE :		Lieu de naissance :	
GARCON	<input type="checkbox"/>	FILLE	<input type="checkbox"/>

RESPONSABLES DE L'ENFANT :

Responsable 1	Responsable 2
Nom :	Nom :
Prénom :	Prénom :
Adresse :	Adresse :
.....
Mail (écrire en majuscules)	Mail (écrire en majuscules)
.....
Tel	Tel
Nom et tél du médecin traitant :	

RECOMMANDATIONS UTILES DES PARENTS : (votre enfant porte-t-il des lentilles, des lunettes, des prothèses auditives, dentaires, etc.)

Indiquez ci-après : les difficultés de santé (accident, crises compulsives, hospitalisation, opération, rééducation) en précisant les dates et précautions à prendre

RENSEIGNEMENTS MEDICAUX CONCERNANT L'ENFANT

L'enfant suit-il un traitement médical Oui non

Si oui, fournir une ordonnance récente et les médicaments correspondants (boîtes de médicament dans l'emballage d'origine marquées au nom de l'enfant avec la notice).

Cadre réservé à l'Administration :
Vérification du carnet de santé : <input type="checkbox"/> Date dernier vaccin :

L'ENFANT A-T-IL DEJA EU LES MALADIES SUIVANTES

RUBEOLE OUI <input type="checkbox"/> NON <input type="checkbox"/>	VARICELLE OUI <input type="checkbox"/> NON <input type="checkbox"/>	ANGINE OUI <input type="checkbox"/> NON <input type="checkbox"/>	RHUMATISME OUI <input type="checkbox"/> NON <input type="checkbox"/>	SCARLATINE OUI <input type="checkbox"/> NON <input type="checkbox"/>
COQUELUCHE OUI <input type="checkbox"/> NON <input type="checkbox"/>	OTITE OUI <input type="checkbox"/> NON <input type="checkbox"/>	ROUGEOLE OUI <input type="checkbox"/> NON <input type="checkbox"/>	OREILLONS OUI <input type="checkbox"/> NON <input type="checkbox"/>	

REPAS (à entourer) : VEGETARIEN AVEC VIANDE SANS PORC

ALLERGIES (Projet d'Accueil Individualisé) :

ASTHME OUI NON **MEDICAMENTEUSE** OUI NON **ALIMENTAIRE** OUI NON **AUTRES :**

PRÉCISEZ LA CAUSE DE L'ALLERGIE ET LA CONDUITE À TENIR (si automédication le signaler)

DECLARATION DES PARENTS :

Je soussigné(e), responsable légal de l'enfant..... déclare exacts les renseignements portés sur cette fiche et :Autorise les responsables à faire pratiquer toute intervention médicale et/ou chirurgicale de première urgence qui s'avérerait nécessaire en cas d'accident.

Signatures du ou des responsables légaux précédé de la mention « lu et approuvé »



REGLEMENT INTERIEUR ACM **CENTRE SOCIAL DU CHATEAU DE L'HORLOGE**

1-Inscription

L'accueil Collectif de Mineurs (ACM) reçoit toutes les familles à condition de remplir les modalités suivantes :

Etre adhérent, remplir et fournir les documents relatifs à la règlementation :

- Photocopie de l'attestation CAF (obligatoire pour les QF entre 0 et 1 200)
- La copie de l'attestation d'assurance Responsabilité civile de l'enfant
- Une photo

Respecter le règlement intérieur et s'acquitter du montant de l'adhésion et du coût de l'inscription.

2- Horaires de l'ACM :

Les mercredis :

En journée : de 8h00 à 17h45 les temps d'accueil sont de 8h00 à 9h00 et de 17h00 à 17h45.

En demi journée avec repas : de 8h00 à 13h15 les temps d'accueil sont de 8h00 à 9h00, et de 13h15 à 13h30

En demi-journée sans repas : de 13h15 à 17h45 les temps d'accueil sont de 13h15 à 13h30 et de 17h à 17h45

Pour des questions de sécurité et d'organisation nous vous demandons de bien vouloir respecter les horaires d'accueil énoncés ci-dessus.

En dehors de ces horaires le portail de l'école restera fermé.

Les vacances :

En période de vacances, les enfants sont inscrits et accueillis en journée complète pour un minimum de 4 jours par semaine. L'accueil s'effectue tous les jours de 8h00 à 9h00 et de 17h00 à 17h45

3-Protocole d'accueil

Nous accueillons les enfants de l'âge de 3 ans révolu (ou scolarisés) à 11 ans.

Les parents doivent impérativement :

- accompagner leurs enfants jusqu'au point d'accueil aux horaires indiqués au point 2.
- signer le registre de présence à l'arrivée comme au départ.
- signaler, en début de journée, toute information concernant l'état de leur enfant (traitement en cours, fatigue, dispense d'activités, etc.).
- munir les enfants d'un sac à dos, une gourde, et un change pour les enfants de moins de 6 ans.

Jusqu'à l'âge de 12 ans les départs du soir ne peuvent se faire sans les parents et/ou une personne autorisée.

Les enfants pourront être remis à des personnes, désignées par les parents, présentant une pièce d'identité conforme.

Nous demandons également aux parents de bien vouloir prévenir au plus tôt l'accueil du Centre Social en cas d'absence ou de retard.

Un parent qui n'aurait pas inscrit son enfant ou qui n'est pas à jour de ses règlements pourra se voir refuser l'accueil de celui-ci.

4-Locaux

L'ACM assure son activité dans les locaux du Groupe scolaire Henri WALLON, rue Hugo Ely 13090 Aix-en-Provence et dans les locaux du centre social du Château de l'Horloge. Des salles sont mises à disposition pour accueillir les enfants dans les meilleures conditions possibles

5-Consignes d'hygiène, santé, et sécurité

Toutes les activités et sorties se déroulent conformément à la règlementation de la DSDEN.

Les enfants des classes élémentaires doivent informer les animateurs de leurs déplacements individuels, les enfants des classes maternelles seront systématiquement accompagnés dans leur déplacement

Le lavage des mains est obligatoire avant et après chaque repas (déjeuner et goûter) afin que les règles d'hygiène élémentaires soient respectées.

Pour tout traitement médical en cours, l'ordonnance établie par le médecin est obligatoire. Sans cela le responsable ne pourra pas administrer de traitement.

En cas d'allergie spécifique la mise en place d'un Protocole Alimentaire Individuel est obligatoire.

Association Lou Castèu

Centre Social Château de l'Horloge

50, place du Château de l'Horloge - 13090 Aix-en-Provence

Tél. : 04 42 29 18 70 – Courriel : contact.cdhaix@gmail.com

Siret : 808125066 00015 – APE : 9499Z



Tout accès à l'école en dehors des horaires d'accueil est strictement interdit. Les enfants doivent d'avoir une tenue adaptée aux activités.

6-Repas

Durant les mercredis et les vacances scolaires, un repas et un goûter sont proposés à vos enfants. Ils sont fournis par l'ACM sauf PAI (Projet d'Accueil Individualisé en cas d'allergie alimentaire).

7-Tarifs

Les tarifs sont fixés en fonction des quotients familiaux définis par la CAF.

L'attestation CAF fournit lors de l'inscription sera valable toute l'année scolaire. Un contrôle systématique de tous les quotients familiaux sera effectué au 2^e trimestre afin de réévaluer vos droits.

Le centre social utilise le Dispositif « Aide Aux Loisirs Équitables et Accessibles » LEA. Ce dispositif permet aux familles ayant un quotient familial inférieur à 1 200€ de bénéficier d'une tarification modulée en fonction des ressources.

8-Inscriptions et annulations

Les inscriptions s'effectuent :

- au trimestre pour les mercredis.
- Trois semaines avant le début de la période pour les vacances scolaires.

Une inscription n'est validée qu'à deux conditions :

- Le dossier sanitaire est complet
- Le règlement de l'adhésion et de la période réservée est effectué.

Le règlement échelonné est accepté

Les annulations et absences :

Pour les mercredis l'inscription est définitive aucune annulation possible.

Pour les vacances annulation possible jusqu'à 10 jours avant le début de la période.

Les absences pour maladie et ou accident, sur présentation d'un justificatif, donneront lieu à un avoir après application de 2 jours de carence

Les absences injustifiées ne pourront générer ni de remboursement ni d'avoir.

Aucun remboursement ne sera fait le Centre Social ne pourra générer que des avoirs.

9-Assurances

L'assurance de notre association ne couvre pas les pertes et vols des effets personnels des enfants pendant le temps d'accueil de l'ACM.

10-Règles de vie quotidienne

Concernant les règles à respecter au sein du centre social et tout particulièrement celui de l'ACM,

Le Conseil d'Administration et l'équipe de permanent, vous rappellent les points essentiels au bon fonctionnement du centre social :

Nous insistons sur le fait que le centre respecte les idéaux laïques et, en ce sens, il est accessible à tous. Il nous semble essentiel que cette démarche soit respectée pour le bien-être de tous. Aucune forme de racisme, ni d'exclusion n'est acceptable sur l'ACM.

Aucune forme de violence qu'elle soit physique ou morale n'est autorisée.

Tout manquement grave pourra donner lieu à une exclusion définitive ou temporaire.

Il est strictement interdit de fumer dans les locaux de l'école et du centre social et en présence des enfants.

Tous les adultes fréquentant l'ACM doivent se comporter en adulte responsable auprès des enfants.

Je soussigné(e).....

Atteste avoir pris connaissance du règlement ci-dessus et d'en accepter les dispositions.

Fait à Aix en Provence, le.....

Signature Précédé de la mention « lu et approuvé »



CENTRE SOCIAL DU CHÂTEAU DE L'HORLOGE

Année : 2024/2025

ACCUEIL DE LOISIRS & ACTIVITÉS

Ecole :

Classe :

ACM :

ACCUEIL JEUNES :

ACCOMPAGNEMENT SCOLAIRE, si oui : ELEMENTAIRE COLLEGE

AUTORISATION PARENTALE

J'autorise mon enfant à partir avec les personnes suivantes (pièce d'identité obligatoire) :

Nom, Prénom, lien de parenté : N°Tél :

Nom, Prénom, lien de parenté : N°Tél :

Nom, Prénom, lien de parenté : N°Tél :

Nom, Prénom, lien de parenté : N°Tél :

Nom, Prénom, lien de parenté : N°Tél :

Les enfants de moins de 12 ans doivent obligatoirement être récupérés par une personne.

Pour les personnes ayant un droit de garde exclusive, faire parvenir un document du tribunal spécifiant les personnes non habilitées à venir chercher l'enfant.

Ne concerne que les enfants de plus de 12 ans :

J'autorise mon enfant à partir seul en fin de journée : oui non

Fait à Aix-en-Provence, le

Signature « Lu et approuvé »

FORMULAIRE D'AUTORISATION DE DIFFUSION D'IMAGE

Madame, Monsieur :

Demeurant.....

Mail.....

Conformément au RGPD et à la loi CNIL, vous avez le droit de vous opposer en tout ou partie au traitement de vos images ainsi que celles de vos enfants. *

Autorise le Centre social du Château de l'Horloge 50 place du Château Horloge 13090 Aix en Provence pour une communication interne et institutionnelle de ses activités.

N'autorise pas le Centre social du Château de l'Horloge 50 place du Château Horloge 13090 Aix en Provence pour une communication interne et institutionnelle de ses activités.

À utiliser les photos qui lui sont envoyés de mon ou mes enfant(s) :

- NOM : Prénom.....

Et sur les supports de communication du Centre social du Château de l'Horloge suivants :

- Réseaux sociaux (Facebook et Instagram)
- Site internet
- Rapport d'activités
- Affiches et/ou flyers

En conséquence de quoi et conformément aux dispositions relatives au droit à l'image et au droit du nom, j'autorise le centre social du Château de l'Horloge à fixer, reproduire et communiquer au public les images prises dans le cadre de la présente.

Le bénéficiaire de l'autorisation procédera à l'exploitation des images uniquement sur les supports de communication interne et externe définis ci-dessus (cases cochées). Il s'interdit expressément de procéder à une exploitation des images susceptibles de porter atteinte à la vie privée ou à la réputation, ni d'utiliser les images, objets de la présente, dans tous les supports à caractère pornographique, raciste, xénophobe ou toute autre exploitation préjudiciable.

Je me reconnais être entièrement rempli de mes droits et je ne pourrai prétendre à aucune rémunération pour l'exploitation des droits visés aux présentes. Je garantis que je ne suis pas lié par un contrat exclusif relatif à l'utilisation de mon image ou de mon nom.

Fait à

Lu et approuvé

Le

Signature

(*) Les données personnelles collectées dans le cadre de la présente sont destinées exclusivement à nos services et sont conservées pour une durée d'un an. Outre le droit d'opposition mentionné ci-dessus, vous disposez de plusieurs autres droits dans les limites prévues par le RGPD et la loi CNIL. Pour les exercer ou en savoir plus, vous pouvez nous contacter à compta.cdhaix@gmail.com.